

"Sentinelle, Où en est la Nuit?"
"Le Matin Vient et la Nuit aussi!"
Esaïe 21:11, 12

XIIe année. Juin 1914. No 6.

SOMMAIRE

En supplément :
Volume VI, Etudes des Ecritures
Chapitre XVI

"Je veux me tenir à mon poste et me placer sur la Tour de Garde, je serai attentif pour voir ce que me dira Jéhovah et ce que je répondrai à la remontrance qui me sera faite."—Hab. 2:1.

Sur la terre il y aura de l'angoisse ; au bruit de la mer et des flots (le bruit de l'agitation, du mécontentement), les hommes rendront l'âme de terreur dans l'attente de ce qui surviendra sur la terre (société) ; car les puissances des cieux (pouvoirs ecclésiastiques) seront ébranlées... Quand vous verrez ces choses arriver, sachez que le royaume de Dieu est proche. Redressez-vous et levez vos têtes parce que votre délivrance approche Luc 21 : 25, 28, 31.

La mission sacrée de ce journal.

Ce journal actuellement répandu dans toutes les parties du monde civilisé par la Watch Tower Bible and Tract Society, fondée en 1881, pour l'extension de la connaissance chrétienne, est un des meilleurs instruments à l'usage de ceux qui veulent s'instruire dans la Bible. Il sert non seulement de point de ralliement où les étudiants de la Bible se rencontrent pour l'étude de la parole de Dieu, mais aussi de moyen de communication par lequel ils peuvent connaître le lieu et la date des réunions et l'époque du passage des pèlerins ou représentants; il constitue aussi un moyen d'encouragement par ses comptes rendus des conventions ou assemblées générales.

La Tour de Garde est écrite pour la ferme défense du seul vrai fondement de l'espérance chrétienne si généralement mis de côté, à savoir la rédemption par le sang précieux de Jésus-Christ homme qui se donna lui-même en rançon pour tous (comme prix équivalent) — I Pier. 1 : 19; I Tim. 2 : 6. Bâtir sur ce fondement avec l'or, l'argent, les pierres précieuses (1 Cor. 3 : 11-15; II Pier. 1 : 5-11) de la parole de Dieu, tel est le but de ce journal qui, d'autre part, a pour mission de faire connaître à tous « la communion du mystère de Christ... caché de tout temps en Dieu... afin que les dominations et les autorités dans les lieux célestes, connaissent aujourd'hui par l'Eglise la sagesse infiniment variée de Dieu... ce qui n'a pas été manifesté aux fils des hommes dans les autres générations, comme il a été révélé maintenant » — Eph. 3 : 5-9, 10.

Ce journal est indépendant de tout parti, de toute secte ou confession des hommes; ses efforts tendent à ce que tout ce qui est publié dans ses pages soit de plus en plus conforme et soumis à la volonté de Dieu en Christ, telle qu'elle nous est révélée dans l'Ecriture sainte; il a donc toute liberté pour déclarer hardiment tout ce que le Seigneur a dit dans la mesure de la sagesse divine qu'il a daigné nous accorder. Son attitude, loin d'être dogmatique, est confiante, car nous savons ce que nous affirmons, ayant une foi entière dans les sûres promesses de Dieu. Cette publication étant employée exclusivement pour le service de Dieu, nos décisions concernant ce qui doit paraître dans ses colonnes seront selon la volonté du Seigneur : l'enseignement de sa parole pour l'édification de son peuple dans la grâce et dans la connaissance. Non seulement nous prions nos lecteurs, mais nous les adjurons de contrôler par la parole infaillible ce que nous avançons, nous les y renvoyons constamment pour faciliter leurs recherches.

Ce que nous trouvons clairement enseigné dans les Ecritures.

Que l'Eglise est « le temple du Dieu vivant », « son ouvrage (spécial) », dont la construction a progressé durant tout l'âge de l'Evangile — depuis que Christ devint le Rédempteur du monde et la principale pierre d'angle de ce temple, c'est par ce temple, lorsqu'il sera achevé, que les bénédictions de Dieu seront répandues sur toutes les familles de la terre et elles auront accès auprès de lui. — 1 Cor. 3 : 16, 17; Eph. 2 : 20-22; Gen. 28 : 14; Gal. 3 : 29. Qu'en attendant, le perfectionnement des consacrés qui croient au sacrifice expiatoire de Christ, se continue; quand la dernière de ces « pierres vivantes », « élues et précieuses », aura été taillée, façonnée et finie, le Grand Architecte les réunira toutes dans la première résurrection; le temple resplendira alors de sa gloire, et sera, pendant le Millénium, le moyen de communion entre Dieu et les hommes. — Apoc. 15 : 5-8.

Que la base de l'espérance pour l'Eglise et le monde repose sur le fait que « Jésus-Christ, par la grâce de Dieu, souffrit la mort en rançon pour tous »; et « qu'au propre temps » il sera « la vraie lumière qui venant dans le monde éclaire tout homme ». — Hébr. 2 : 9; Jean 1 : 9; 1. Tim. 2 : 5, 6.

Que l'espérance de l'Eglise est de devenir semblable à son Seigneur « le voir tel qu'il est », de « participer à sa nature divine » et d'avoir part à sa gloire, comme cohéritière. — 1 Jean 3 : 2; Jean 17 : 24; Rom. 8 : 17; 2 Pierre 1 : 4.

Que la présente mission de l'Eglise est : de perfectionner les saints en vue de leur œuvre future, de développer au sein d'elle-même toutes les grâces, d'être le témoin de Dieu auprès du monde, de se préparer pour que ses membres soient rois et sacrificateurs dans l'âge futur. — Eph. 4 : 12; Matth. : 24 : 14; Apoc. 1 : 6; 20 : 6.

Que l'espérance du monde réside dans les bénédictions de la connaissance et des occasions favorables fournies à chacun pendant le Règne des mille ans de Christ. — A tous ceux qui se montreront obéissants et de bonne volonté, tout ce qui fut perdu en Adam sera restitué par leur Rédempteur et son Eglise glorifiée — tous les méchants obstinés, par contre, seront **exterminés**. — Actes 3 : 19-23; Esaïe ch. 35. Charles T. RUSSELL, rédacteur.

Tout ce qui concerne l'œuvre ainsi que la correspondance doit être adressé :
TOUR DE GARDE, Société de Bibles et de Traités, à Genève, rue de la Tour-Maîtresse, 10.

LA TOUR DE GARDE

publiée par la

WATCH TOWER BIBLE AND TRACT SOCIETY

13-17, Hicks Street, Brooklin N.Y.U.S.A.

C.-T. RUSSELL, président

parait **mensuellement** et coûte, payable à l'avance, fr. **2.50** par an, ou fr. **4** pour 2 numéros à la même adresse.

Ce journal contient des articles traduits des publications des « *Etudes des Ecritures* » et du « *Watch Tower* » (journal bimensuel anglais de 16 pages, qui coûte **5** fr.). Les enfants de Dieu, dans la nécessité, qui, pour une raison quelconque, vieillesse, accident, infirmités, etc., ne peuvent payer le prix de l'abonnement, le recevront gratuitement, sur demande, en français, en anglais ou en allemand.

S'adresser à la **TOUR DE GARDE**
Société de Bibles et Traités
10, rue de la Tour-Maîtresse, GENÈVE

Assemblée générale des groupes de langue française à **Genève** le 14 Juin. — Production cinématographique du **„Photo-Drame de la Création“**. — Invitation cordiale à tous. Ps. 50 : 5.

QUESTIONS ET RÉPONSES

1° Question. — Existe-t-il un moyen de déterminer quelle est notre situation aux yeux de Dieu?

Réponse. — L'apôtre Jean dit : « Si notre cœur ne nous condamne pas, nous avons de l'assurance devant Dieu » (1 Jean 3 : 21). Pour être à même de constater notre propre valeur ainsi que celle de nos progrès, et de voir si nous faisons ce qui est agréable à Dieu dans nos occupations journalières, nous devons savoir en première ligne si nous avons fait des progrès pour être admis dans sa famille. Avons-nous fait une entière consécration de nous-mêmes pour accomplir la volonté de Dieu? Si nous en avons la certitude, la question qui vient ensuite est : Jusqu'à quel point est-ce que je *connais* la volonté de Dieu et jusqu'à quel point est-ce que je cherche à l'*accomplir*. Est-ce que j'emploie mon temps, ma force, mon influence et tout ce qui m'appartient conformément à mon vœu de sacrifice, du mieux que je puis, n'attachant aucun prix à ma propre vie? Si, d'une manière générale nous estimons que nous nous conformons à ce programme, nous avons tout lieu d'éprouver une grande satisfaction.

Nous voyons alors que ce à quoi nous devons nous attendre c'est que tous ceux qui veulent « vivre pieusement en Jésus-Christ seront persécutés. » (2 Tim. 3 : 12). Si l'Esprit ne nous rend pas ce témoignage, si nous ne sommes pas persécutés alors nous n'avons pas fait luire notre lumière au dehors. Ceci ne doit pas nous conduire à des extravagances, mais nous devons nous examiner nous mêmes pour voir si nous dépensons notre vie au service de Dieu. Si nous constatons que nous n'avons pas éprouvé de souffrances, nous devons ressentir de l'inquiétude.

Si nous voyons que les persécutions s'attachent à nous, assurons-nous qu'elles ne proviennent pas de quelque mauvaise action commise par nous-mêmes, ni de nos médisances au préjudice d'autrui, mais que ce sont des souffrances dues à la cause de la vérité et au dévouement pour les frères. Si nous possédons la certitude de cela ainsi que celle d'être admis dans la famille de Dieu, si nous cherchons à connaître sa volonté et à l'accomplir, si nous avons des épreuves et des difficultés dans ce chemin et si par cela nous faisons un bon apprentissage, nons pouvons nous considérer comme ses fidèles enfants.

2° Question. — Si un saint consacré de Dieu meurt dans un cataclysme : inondation, incendie, etc., sa mort serait-elle considérée comme une mort de sacrifice ou bien serait-elle adamique?

Réponse. — Un enfant de Dieu consacré ne peut mourir de la mort adamique ; sa mort est ou bien une mort de sacrifice ou la seconde mort. Si, à sa mort, il est un enfant de Dieu consacré, sa mort n'est que l'accomplissement de la consécration qu'il a faite antérieurement. Nos vies ont été rendues saintes et agréables à Dieu par le grand Souverain Sacrificateur, quelle que soit la forme sous laquelle la mort se présente. Si, d'autre part, cet enfant, consacré de Dieu s'est détourné de Lui, ce sera alors la seconde mort; s'il a commis le péché volontaire et pleinement conscient, il a commis le « péché qui mène à la mort ». — 1 Jean 5 : 16.



XIIe Année JUIN 1914 No 6

QUI EST-CE QUI COMMET LE PÉCHÉ CONDUISANT A LA MORT?

PREMIÈRE PARTIE

Quiconque est né de Dieu ne pratique pas le péché, parce que la semence de Dieu demeure en lui, et il ne peut pécher, parce qu'il est né de Dieu. — 1 Jean 3 : 9.

PRIVILÈGES, RESPONSABILITÉS ET DANGERS DE LA NOUVELLE CRÉATURE

Tout ce qui a trait au changement de l'Eglise, de la nature humaine à la nature spirituelle, est d'une nature quelque peu complexe. Pour comprendre clairement la manière dont s'opère au début ce changement, c'est à dire l'engendrement de l'esprit, nous devons nous rendre compte distinctement de ce qui constitue la volonté humaine, car c'est elle qui est changée.

Il n'y a pas de meilleure illustration de ce fait qu'une assemblée législative, un congrès ou un parlement. Dans ces assemblées siègent un grand nombre de membres ; ils sont divisés en groupes ou *partis*. Certains membres appartiennent à un parti, d'autres à un autre ; mais le parti ayant la majorité exerce le pouvoir.

Il en est de même avec le cerveau humain ; il renferme de nombreux organes affectés : les uns aux sentiments religieux, les autres aux facultés intellectuelles et au sens moral, d'autres aux sentiments du cœur, etc. Certains organes dirigent l'énergie, d'autres la faculté d'acquérir des richesses, d'autres le sens de la combativité. Toutes ces facultés entrent en jeu dès qu'il faut examiner une question ; elles diffèrent d'opinion, forment des groupements dont les plus forts sont à même de gouverner les autres.

Si, par exemple, une question d'intérêt personnel surgit, le talent d'acquérir, qui est très fort, entraîne le sens combatif à lutter pour se rendre maître de l'objet convoité ; le sens de destruction peut même être entraîné à prendre part à la lutte ; il peut, jusqu'à un certain point, étouffer la voix de la justice, de la conscience et contrebalancer l'amour, car l'avidité peut se servir de procédés opposés à l'action de l'amour.

Dans leur ensemble, les organes qui dirigent le monde sont ceux qui président à la défense des intérêts et jouissances personnels, etc., c'est à dire à toutes les facultés qui ont trait au moi égoïste. Même si les organes présidant aux sentiments religieux, à la vénération, à l'espérance, à la bonté, au sens spirituel sont fortement développés, les tendances égoïstes les surmontent généralement et les amènent à coopérer avec l'égoïsme. La bonté dirigée par l'égoïsme dira, par exemple : Je vais consacrer quelque argent à cette œuvre avec l'espérance d'en retirer un grand profit, mais je ne le donnerai pas si je ne puis compter sur ce gain. C'est ainsi que la faculté d'acquérir des richesses et d'autres facultés relatives au moi égoïste s'associent avec la bonté en la faisant servir à l'intérêt personnel.

C'est ce que l'on voit généralement aujourd'hui dans le monde ; il y a des personnes généreuses qui aiment à donner libre cours aux mobiles généreux qui les animent, mais l'intérêt personnel est devenu l'élément principal dans tout ce qu'elles font. Le moi égoïste se loge toujours quelque part sous forme de satisfaction personnelle, d'intérêt personnel, etc. Ces associations, de tendances naturelles, produisent l'homme égoïste qui, malgré une grande bonté, une grande vénération, dirige ses sentiments généreux d'après ses penchants égoïstes.

LE PREMIER PAS VERS LA VÉRITABLE CONVERSION

L'Evangile vient apporter à l'homme égoïste des promesses uniques d'une nature spéciale ; il fait appel en lui à une nouvelle série d'organes ; il lui fait voir que Dieu vient en premier lieu et non le moi ; il lui fait comprendre que les organes du cerveau dirigeant les aspirations les plus élevées et les plus nobles, sont ceux qui reconnaissent le Créateur et la responsabilité de l'homme, qui est sa créature. L'Evangile fait voir à cet homme que ses aspirations tendent au développement de son égoïsme, à la recherche des distinctions honorifiques et de tous ses intérêts personnels.

Un tel homme, qui a entendu les offres de l'Evangile, peut être amené à se décider dans un sens ou dans l'autre ; il peut dire : je n'aime pas cette conception ; l'intérêt personnel peut lui faire voir que, s'il accepte les propositions de l'Evangile, il doit mettre fin à certains procédés douteux dans ses affaires ; il conclut alors qu'il est préférable pour lui de ne pas franchir ce pas, car cela exigerait de lui plus qu'il n'est disposé à donner, et sa conscience, éveillée, pourrait lui susciter des désagréments. Dans la suite, des revers ou des malheurs peuvent réveiller cet homme et changer sa manière de voir ; il verra toutes choses sous un autre aspect et sera heureux d'accomplir la volonté de Dieu ; dans ce cas, il dira : Je comprends que ma vie doit être changée, car je suis une créature de Dieu, et il est juste que je me consacre entièrement à lui ; je vois que cette consécration va opérer une grande transformation dans ma vie, je dois changer ma manière de vivre, je dois me défaire de certaines habitudes.

C'est la première étape de la vraie conversion, c'est se détourner du péché pour se diriger vers ce qui est juste. Il ne s'ensuit pas cependant que la personne qui fait ce premier pas ira jusqu'à se conformer aux exigences requises pour être disciple de Christ. Le jeune homme riche demanda à Jésus ce qu'il devait faire pour obtenir la vie éternelle. Jésus lui répondit qu'il devait observer les commandements de Dieu ; il déclara alors qu'il s'y était conformé toute sa vie. Jésus l'aima, car le jeune homme s'efforçait de faire ce qui est bien de tout son cœur. Est-ce qu'il n'était donc pas sans reproches

à tous égards ? Non, car Jésus lui dit : « Il te manque une chose ; va, vends tout ce que tu as, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel. Puis viens et suis moi. »

Le jeune homme trouva ce conseil étrange, car il avait toujours eu une conduite exemplaire ; il ne se vantait pas dans ce qu'il disait de lui-même. Il n'accomplissait cependant que son *devoir* en vivant de cette manière. Personne n'a le droit de mener une mauvaise vie, personne n'a le droit de faire ce qui est mal. Ce que Jésus répondit à ce jeune homme, c'était qu'en somme il accomplissait son devoir et rien de plus.

Dans la suite de la conversation, le Maître lui dit : J'ai une seule offre à te faire, mais c'est une offre d'une nature très élevée ; je t'offre une part dans mon héritage du Royaume messianique. La vie à laquelle tu peux avoir accès en devenant mon disciple est une vie de gloire, d'honneur et d'immortalité, c'est la nature divine. Si tu désires parvenir à cette haute position, tu dois faire plus que d'éviter le péché. Dieu appelle maintenant des sacrificateurs. Si tu ne te sacrifies toi-même, tu ne peux devenir mon disciple, car ceux-là seuls qui accomplissent ce sacrifice sont acceptés par le Père, engendrés du St. Esprit et peuvent avoir part à ma gloire ; c'est à ceux-là seuls qu'il sera accordé d'avoir part à la première résurrection. Le jeune homme riche « s'en alla tout triste, car il avait de grands biens ». Hélas ! combien sont animés de sentiments analogues !

Se détourner du péché n'est qu'un premier pas dans la voie de la conversion ; c'est un premier mouvement véritable dans la direction du tabernacle. « Approchez-vous de Dieu, et il s'approchera de vous. » Voici ce que le Père céleste propose : la Parole de Dieu fait voir à celui qui la sonde que c'est seulement par Christ, qui se donna en rançon pour nous, que l'on peut venir au Père.

Le chercheur studieux est aussi averti que, s'il veut conserver les faveurs de Dieu, il doit devenir un disciple de Christ en mettant sa vie au service du Seigneur et des frères, faisant du bien à tous lorsque l'occasion s'en présente. C'est de cette manière qu'il deviendra un membre du Corps de Christ, puis ensuite, s'il est fidèle jusqu'à la mort, il aura part à la gloire et à l'honneur que le Père a donnés à notre Seigneur, et il héritera avec Christ du Royaume.

CE QUI CONSTITUE LA NOUVELLE CRÉATURE

Cette personne est ainsi devenue une nouvelle créature, lorsqu'elle a accepté de faire la volonté de Dieu dans le sacrifice ou encore quand elle a fait une pleine consécration à la mort, selon les indications des Ecritures. « Rassemblez-moi mes fidèles qui ont fait alliance avec moi par le sacrifice. » (Ps. 50 : 5.) Ceux qui acceptent cet appel au sacrifice sont acceptés par le Père, ils sont alors engendrés du St. Esprit et, dès lors, sont de nouvelles créatures ; pour eux, « les choses anciennes sont passées... ; toutes choses sont devenues nouvelles ». — 2 Cor. 5 : 17.

Une question peut se poser : Quel est l'élément de l'individu qui forme la nouvelle créature ? C'est la *volonté* qui est devenue nouvelle. La volonté est la résolution ou décision prise par la majorité des organes du cerveau qui forment la mentalité. La *volonté* examine la question suivante : Dois-je continuer à pécher ? Non, je veux m'abstenir du péché. Dois-je aller plus loin et me consacrer entièrement à Dieu ? Oui, je dois accomplir cette consécration.

Quand ceci est réalisé, Dieu accepte l'individu, l'engendre du St. Esprit, faisant de lui une nouvelle créature ; l'individu prend une décision, il tranche la question, il change la direction de sa *volonté*. A un moment donné, sa volonté était dirigée vers le péché, ce qui était mauvais, puis sa volonté tendit vers la justice, ce qui était bien aussi longtemps que cela durait, mais ceci ne faisait pas de lui une nouvelle créature ; vint ensuite le moment où il dit ces paroles : Seigneur, je te consacre ma vie, ma personne, mes projets, mes espérances et mes ambitions. Dès lors, l'individu est considéré comme mort au monde et comme vivant pour Dieu, étant un être spirituel. Cette nouvelle volonté, ce nouvel esprit dont les espérances et les aspirations sont de nature céleste, forme la nouvelle créature.

LA RESPONSABILITÉ DE LA NOUVELLE CRÉATURE

Etre engendré de quelqu'un, c'est être le fils de cette personne. L'unique engendré du Père céleste, celui qui seul fut engendré *directement* fut notre Seigneur Jésus, le Fils de Dieu. Tous les membres de l'Eglise sont aussi reconnus comme des enfants de Dieu ; et, s'ils sont des « enfants », ils sont aussi « héritiers : héritiers de Dieu et cohéritiers de Christ ». Le premier de la classe des engendrés de l'Esprit fut notre Seigneur Jésus. Lorsqu'il reçut le St. Esprit sur les bords du Jourdain, ce fut l'engendrement, il ne fut plus considéré par Dieu comme Jésus-Christ *homme*, il posséda le trésor de la nouvelle nature dans un corps charnel, dans un vase de terre jusqu'au moment où son sacrifice fut achevé sur le Calvaire. A la résurrection, Dieu lui donna un corps spirituel parfait de nature divine.

Ainsi en est-il pour tous les disciples de Jésus ; ils sont invités à faire abandon d'eux-mêmes à Dieu, en consacrant tous leurs intérêts terrestres pour devenir des disciples du Maître. Jésus pose les conditions : d'abord, la foi en lui comme Messie, comme Rédempteur, puis le renoncement à soi-même pour prendre sa croix et le suivre. Les nouvelles créatures sont toutes des enfants de Dieu, bien que le monde ne perçoive aucune différence entre elles et les autres humains dans leur communion avec Dieu. « Le monde ne nous connaît pas parce qu'il ne l'a [le Maître] pas connu. » (1 Jean 3 : 1.) Le nouvel esprit doit croître, la nouvelle créature doit croître en connaissance et en capacité.

Tout cela rend l'individu très différent de ce qu'était le vieil homme. S'il était dépravé par nature, s'il était dominé par de violentes passions dans sa chair, il aura dès maintenant un meilleur esprit, il sera guidé selon les voies du Seigneur et deviendra graduellement une image du Fils bien-aimé de Dieu. Cette image a trait, au début, aux sentiments du *cœur*, bien que le changement influe peu à peu sur sa vie, rendant son corps de plus en plus conforme au nouvel esprit.

LA NOUVELLE CRÉATURE MISE A L'ÉPREUVE

Le nouvel esprit, la nouvelle volonté, la nouvelle créature engendrée de l'esprit séjourne actuellement dans le vieux corps, qui est le seul instrument dont dispose la nouvelle créature pour se manifester ; comme ce corps conserve tous ses vieux penchants au péché, ses faiblesses, ses goûts dépravés, il y a une lutte continuelle entre la nouvelle créature et le viel homme ; c'est un combat journalier, et l'un ou l'autre doit périr. Si la nouvelle créature n'est pas sur ses gardes, si elle ne déploie pas une activité incessante, si elle n'est pas entièrement fidèle à Dieu, les faiblesses de la chair reprendront peu à peu leur empire sur l'individu, et la nouvelle créature sera en danger de mort.

Si, au contraire, la nouvelle créature reste fidèle à Dieu, c'est le viel homme qui périra ; l'un ou l'autre doit mourir pour que le combat soit terminé ; c'est une lutte à mort, et c'est ce qui constitue la mise à l'épreuve de la nouvelle créature et non du vieil homme. La nouvelle créature a reçu un appel pour la gloire, l'honneur et l'immortalité ; pour parvenir à ce résultat, elle doit faire preuve envers Dieu d'une fidélité inébranlable. Plus le nouvel esprit acquiert d'autorité, plus nous aimons la justice et haïssons l'iniquité, plus nous aurons de force pour lutter contre les influences extérieures, contre l'état

de choses actuel et plus nous aurons de succès dans la lutte contre notre propre chair.

Dans cette guerre, nous aurons parfois plus ou moins de succès, mais ce n'est que lorsque la victoire sera remportée que Dieu accordera sa récompense. « Celui qui vaincra, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône. » Une chose doit triompher dans cette épreuve, c'est notre fidélité à Dieu, notre fidélité à ses principes de justice et à notre pacte d'alliance. Ceux qui seront les plus fidèles et les plus consacrés à Dieu sortiront « plus que vainqueurs », obtiendront la plus haute récompense et s'assiéront avec Jésus sur son trône.

Quelques-uns sortiront victorieux, mais pas au même degré ; il leur sera nécessaire de passer par des épreuves spéciales, car, bien qu'ils n'aient pu atteindre à l'idéal le plus élevé, ils sortiront néanmoins vainqueurs; autrement, ils n'obtiendraient jamais une part aux récompenses célestes, ils perdraient même tout droit à la vie. Cette dernière classe de personnes forme la grande multitude qui sort « de la grande tribulation » ; ceux qui la composent « ont lavé leurs robes, et ils les ont blanchies dans le sang de l'Agneau » (Apoc. 7 : 14) ; ils obtiendront la grande faveur d'être les serviteurs honorés de ceux qui forment l'Epouse glorifiée et qui sont les « plus que vainqueurs ».

TENTATION N'EST PAS PÉCHÉ

Pendant toute la durée de la lutte entre la nouvelle créature et les imperfections charnelles du corps dans lequel la nouvelle créature habite ; le nouvel esprit doit se développer et croître en force graduellement. La volonté du corps (de la chair), fut *considérée* comme entièrement morte avant que l'individu pût être regardé comme une nouvelle créature. Mais le corps contient le cerveau primitif qui a conservé les mêmes penchants qu'autrefois. L'œuvre du nouvel esprit est d'amener ce corps à une entière soumission à la volonté de Christ. L'enfant de Dieu peut néanmoins subir les attractions des affaires ou des plaisirs, ce qui peut produire en lui, un certain engourdissement spirituel de la nouvelle créature ; dans de telles conditions, la chair toujours en éveil peut l'emporter, non parce que l'enfant de Dieu a péché volontairement ou parce qu'il a été intentionnellement négligent, mais parce qu'il a cédé plus ou moins à la tentation. Céder à la tentation est une chose, mais pécher volontairement est une tout autre chose, quiconque pèche volontairement est considéré comme un enfant de Satan, parce qu'il est animé par l'esprit de Satan et non par celui de Dieu.

Si la disposition d'esprit de quelques-uns de ceux qui furent à un moment donné, engendrés de Dieu produisait en eux le désir de commettre des péchés volontaires ce serait l'indice qu'ils ne sont plus enfants de Dieu, mais enfants de Bélial. Cela signifierait que l'étincelle de la nouvelle vie à laquelle ils avaient été engendrés s'est éteinte. « Celui qui est engendré de Dieu ne pèche plus ». Dès l'instant où il pèche volontairement, en toute conscience, il cesse d'être un enfant de Dieu. Les enfants de Dieu n'aiment pas le péché, c'est pourquoi tout individu qui, le sachant et le voulant, commet un péché, donne la preuve que son nouvel esprit a entièrement disparu et qu'il est mort à l'égard de Dieu, de même que précédemment, par sa consécration, il était devenu mort quant à la chair.

Nous croyons qu'il n'y a que peu de personnes qui se sont mises en opposition complète avec Dieu, volontairement et en toute conscience. Nous espérons qu'il n'y aura que peu d'individus qui iront à la seconde mort. Il est du devoir des enfants de Dieu de s'éloigner autant que possible d'un état spirituel aussi effrayant. Une telle condition n'est réalisée que par une action graduelle et par étapes successives. Quand nous venons à Dieu, notre premier devoir est de rejeter le péché. Plus tard, après avoir progressé, nous présentons notre corps en sacrifice vivant qui est accepté. Il en est de même dans la voie opposée ; ceux qui rejettent la justice reculent généralement pas à pas ; le penchant au péché éloigne graduellement de Dieu jusqu'au moment où la nouvelle créature cesse d'exister.

LA NOUVELLE CRÉATURE ENTRAVÉE PAR LA CHAIR

Lorsque, dans notre texte, l'apôtre Jean nous dit que ceux qui sont engendrés de Dieu ne pèchent plus, il veut dire que, s'ils pèchent, c'est *involontairement.* Y a-t-il un autre péché que le péché volontaire ? Nous disons oui, il y en a un autre. Quant au péché volontaire c'est celui qui conduit à la mort. Les Ecritures nous disent que tous « n'atteignent pas à la gloire de Dieu », aucun n'est parfait, « il n'y a pas de juste, non, pas même un seul ». La justice qui est imputée aux membres de l'Eglise est imputée à leur chair. La nouvelle créature elle-même est parfaite. En tant que nouvelle créature, le disciple de Christ n'a qu'un désir, celui d'éloigner de sa chair toutes les choses antérieures relatives au péché et à la mort et de se conformer entièrement à l'image et à la ressemblance de Dieu. Ce disciple est plus ou moins entravé, non seulement par les faiblesses de son corps charnel, mais aussi par les imperfections d'autrui ; il doit lutter avec les penchants au mal de sa nature déchue et avec ceux de son entourage.

Le même apôtre dit que si quelqu'un prétend n'avoir « *pas de péché* » la vérité n'est point en lui et il fait de Dieu un menteur (1 Jean 1 : 8-10). Ces deux déclarations du même auteur sont en harmonie. Le contenu de notre texte s'applique à la nouvelle créature elle-même et le second passage a trait à son *corps charnel.* La nouvelle créature ne peut éviter entièrement le péché dans sa chair qui est faible ; en outre dans le milieu où elle vit les conditions sont très défavorables et exercent un attrait séducteur sur elle.

Les nouvelles créatures peuvent cependant conserver l'amour de Dieu et rester des enfants de Dieu. « Nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste » (1 Jean 2 : 1). Dieu connaît nos faiblesses et a pourvu à cette dispensation pour nous. L'apôtre dit que nous pouvons conserver l'amour de Dieu en restant purs. « Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les pardonner et pour nous purifier de toute iniquité » (1 Jean 1 : 9). Nous devons confesser nos fautes quotidiennes au Seigneur, lui demander pardon et il nous l'accorde. C'est pourquoi nous prions chaque jour : « Pardonne-nous nos offenses, comme nous aussi nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. »

LES PÉCHÉS PARTIELLEMENT VOLONTAIRES SONT PUNIS PAR DES COUPS

Si ces fautes sont simplement dues à la faiblesse de la chair, à notre ignorance ou à notre stupidité, le Seigneur nous les pardonnera lorsque nous le lui demanderons. Si ce sont des péchés à l'égard desquels le nouvel esprit s'est montré faible, plus ou moins coupable par manque de fermeté, la nouvelle créature en est rendue entièrement responsable. Pour toute faute de cette nature qui provient de la nouvelle créature elle-même, il y aura des coups ou des châtiments. La nouvelle créature est responsable pour tout ce qui, dans le péché est volontaire, car ceci n'a plus rien à voir avec le péché originel et les imperfections qui l'accompagnent.

Un chrétien peut avoir une disposition naturelle à la colère et il lui est peut-être impossible de se maîtriser entièrement. Avant qu'il soit capable, comme nouvelle créature, de comprendre cette situation, son penchant naturel à perdre tout empire sur lui-même lui procurera de sérieux désagréments. Dans de tels cas la nouvelle créature doit faire tout son possible pour surmonter cet

état de choses par la prière, par des efforts continuels, en s'imposant même, si c'est nécessaire, un châtiment pour chaque défaillance dans cette voie, quelques sacrifices personnels, peut-être. Si, par contre, la nouvelle créature dit : C'est la faute de ma chair, je n'y puis rien ; elle recevra des coups et un nuage de provenance charnelle peut s'interposer entre elle et le Seigneur; cette personne deviendra spirituellement malade jusqu'au moment où elle retournera au Père pour lui demander un pardon complet et rentrer dans sa faveur. Si son attitude précédente continuait, selon toute apparence, elle ne deviendrait jamais un membre du petit troupeau ; elle devra donc prendre une décision *définitive* pour ou contre ce qui est bien.

Ainsi donc, il y a des péchés qui ne sont pas pardonnables, mais pour lesquels il y a un châtiment. Si la transgression devient un péché entièrement volontaire, c'est alors un péché punissable de mort, car il indique que la nouvelle créature a cessé d'exister; en effet, l'esprit de Dieu qui agit sur les enfants de Dieu produit toujours l'amour de la justice et la haine du péché. Quiconque aime Dieu « se garde lui-même et le malin ne le touche pas. » — 1 Jean 5 : 18.

LES ÉPREUVES CONCOURENT AU BUT PROPOSÉ

Selon l'apôtre, le trésor de notre nouvel esprit est renfermé dans un vase de terre. Nous sommes formés d'un assemblage céleste et terrestre, une volonté céleste et un corps terrestre. Parfois la chair met à l'épreuve la nouvelle créature en l'adjurant d'abandonner ses vœux de consécration. Ainsi donc, les difficultés s'élèvent; car le corps terrestre est simplement *considéré* comme mort. Mais Dieu, conformément à ses promesses, ignore l'ancienne nature, l'être charnel, et ne connaît que la nature céleste aussi longtemps que la nouvelle volonté reste fidèle ; il a promis que sa grâce suffirait dans toutes nos épreuves. Comme nous l'avons indiqué précédemment, la nouvelle volonté peut s'engourdir, s'endormir parfois, c'est alors un cas très sérieux, car la nouvelle créature court un grave danger. Il faut qu'une volonté ferme et positive tende à se rapprocher de Dieu, en regrettant sincèrement tout égarement temporaire, sinon la nouvelle créature est morte. Au fur et à mesure que la lutte continue entre la nouvelle volonté et le vieux corps charnel, la nouvelle volonté se fortifie de plus en plus, si elle reste vigilante en toute occurence. Dieu peut néanmoins permettre que la chair subisse des tentations de plus en plus fortes ; il permet au monde et à la chair d'exercer une influence croissante sur la chair pour éprouver et vérifier la fidélité de la nouvelle créature. C'est parce que notre Seigneur fut reconnu fidèle « jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix, » qu'il fut jugé digne d'obtenir la nature divine ; il doit en être de même pour ceux qui suivent ses traces. Le Père sait exactement ce que nous pouvons supporter ; il ne permettra jamais que nous soyons tentés au delà de nos forces et il nous accorde le moyen de pouvoir supporter toutes les tentations. — 1 Cor. 10 : 13.

POURQUOI QUELQUES-UNS NE PEUVENT VAINCRE

C'est ainsi que les expériences continuent sur notre route. Selon les paroles de l'apôtre, nous sommes ressuscités pour que nous marchions en nouveauté de vie ; notre résurrection est déjà commencée (Rom. 6 : 4 ; Col. 3 : 1). Cette nouvelle manière de marcher s'affermira de plus en plus et le succès répondra de plus en plus à nos efforts, si nous obéissons toujours davantage aux indications du Seigneur, c'est-à-dire aux expériences de discipline qu'il nous impose. Si nous nous laissons modeler par le Seigneur, selon sa volonté, nous arriverons au terme de notre course et nous atteindrons à la pleine résurrection passant de la nature terrestre et humaine à la nature céleste et divine. La nouvelle volonté qui a suivi une marche constamment progressive dans le corps charnel atteindra alors la perfection dans un corps spirituel ; elle revêtira un corps semblable à celui de Jésus ressuscité et glorifié. — 1 Jean 3 : 1, 2.

En ce qui concerne ceux qui ne peuvent vaincre complètement la chair, nous voyons ce qui se produit : ils cèdent de plus en plus aux tentations de l'adversaire et s'efforcent d'éviter de passer pour des excentriques, d'éviter d'offenser leurs amis ; ils se laissent plus ou moins accaparer par les soucis de la vie ou par les séductions des richesses et des plaisirs. L'apôtre les adjure de mettre de côté toutes ces entraves et de courir avec patience la course qui leur est proposée. Cette classe de personnes ne songent pas un instant à abandonner la course, mais, au temps marqué, elles devront passer par d'ardentes épreuves qui détruiront leur chair ; elles n'obtiendront pas, néanmoins, la récompense du haut appel qui ne sera dévolue qu'aux plus fidèles.

(La fin au prochain numéro).

L'ÉCONOME INJUSTE

Luc 16 : 1-13.

« Celui qui est fidèle dans les moindres choses l'est aussi dans les grandes; et celui qui est injuste dans les moindres choses l'est aussi dans les grandes. » — Verset 10.

Jésus destina plusieurs de ses paraboles aux pharisiens, parce qu'ils étaient spécialement chargés d'enseigner la loi, alors qu'il ignora presque complètement les Israélites sans religion, les sadducéens qui laissaient de côté toute profession de foi. La leçon renfermée dans notre texte d'aujourd'hui se rapporte précisément à ce sujet. Cette parabole était dirigée contre l'esprit animant les pharisiens qui imposaient de lourdes obligations aux autres, et s'y dérobaient eux-mêmes, tout en prétendant obéir à la loi de tout leur cœur.

Dans l'antiquité, plus encore que maintenant, les riches avaient l'habitude de se pourvoir d'un économe. Ces intendants avaient plein pouvoir pour gérer les biens de leur maître, à l'égal de ce dernier ; ils avaient l'autorité d'agir par procuration. Quelques intendants étaient fidèles d'autres étaient des dissipateurs. Celui dont nous parle la parabole de notre Seigneur était un prodigue, peu digne de son emploi. Son maître décida de le congédier et lui demanda de rendre ses comptes.

Dans ses livres figuraient les comptes de certains débiteurs qui, selon toute apparence, n'avaient aucune possibilité de s'acquitter de leurs obligations. L'économe décida alors de réduire ces dettes, de manière à ce que les débiteurs eussent la possibilité de les rembourser avant qu'il remit sa charge à son successeur. Il procéda ainsi. A l'un qui devait cent mesures d'huile il déclara que sa dette pouvait être réduite à cinquante, à un autre devant cent mesures de blé, il dit qu'il pouvait obtenir une réduction de vingt pour cent et ainsi de suite avec les autres débiteurs. En usant de ses compétences de cette manière, il se fit des amis de tous ceux qu'il avait ainsi favorisés ; et son maître le complimenta de la sagesse dont il avait fait preuve.

Dégageant la leçon de cette parabole, Jésus condamna les pharisiens qui suivaient une voie tout à fait opposée. Jésus avait déclaré que si les scribes et les pharisiens assis dans la chaire de Moïse et interprétant la loi mosaïque, avaient adopté la manière d'agir de l'intendant, ils se seraient fait des amis des pauvres, des publicains et des pêcheurs en s'efforçant de réduire au minimum leurs imperfections et en les encourageant à faire tout leur possible pour satisfaire aux exigences de la loi. Au lieu de cela, ils avaient imposé au peuple des charges accablantes, le décourageant ainsi.

Tout cela, chez eux, n'était qu'hypocrisie, car ils savaient parfaitement qu'eux-mêmes étaient incapables de remplir toutes les obligations de la loi qui exige, en effet, la pleine mesure des capacités d'un homme parfait. La seule attitude qui leur eût convenu eut été de reconnaître leurs propres imperfections, de s'efforcer de faire de leur mieux, de faire appel à la miséricorde divine et d'enseigner au commun peuple à faire de même. En agissant ainsi, ils auraient été mieux préparés à recevoir les faveurs de l'Evangile, à la fin de leur âge (période juive). Par leur attitude, par leurs hypocrisies, ils se rendirent incapables de devenir des disciples de Jésus, de rechercher la grâce et le pardon de leurs péchés. Ils en empêchaient également d'autres de devenir disciples en prétendant qu'il était possible d'obtenir la faveur divine en observant la loi.

QUELLE EST L'APPLICATION DE CETTE PARABOLE ?

Jésus dit ensuite à ses disciples : Faites-vous des amis avec les richesses injustes de manière que si vous échouez, à la fin de vos fonctions d'intendant, c'est-à-dire à la mort, le résultat de vos bienfaits puisse vous permettre d'être admis à la résurrection, dans les demeures éternelles (paraphrase du verset 9).

Il y a de la marge pour discuter les enseignements de cette parabole, mais il nous semble évident que Jésus enseigna à ses disciples à pratiquer la sagesse de l'économe injuste dans la manière de gérer le Mammon, c'est-à-dire les richesses de la vie présente. Dès l'instant où les enfants de Dieu se donnent à lui, ils donnent aussi leurs droits et leurs intérêts terrestres et deviennent simplement les intendants de leur influence, de leur temps, de leurs richesses, etc. : « Vous ne vous appartenez point à vous-mêmes. Car vous avez été rachetés à un grand prix. Glorifiez donc Dieu. » Employez tout ce que vous possédez avec ardeur au service de Dieu.

Ces intendants des grâces de Dieu ont l'approbation divine lorsqu'ils disposent de leurs biens terrestres pour l'avancement de leurs propres intérêts spirituels ; ils ne seront pas considérés comme des dissipateurs injustes s'ils en usent dans toutes les occasions qui se présentent à eux pour accroître leurs trésors célestes. Au contraire ceci leur sera imputé comme une sage gérance de ces biens ; et après avoir été reconnus fidèles dans l'emploi des choses terrestres pour le service de Dieu, les grands biens à venir pourront leur être confiés en toute sûreté, ils seront acceptés dans les demeures éternelles et il leur sera accordé d'avoir une part avec le Messie dans son glorieux Royaume. Dieu leur confiera les faveurs qu'ils devront dispenser à l'humanité. Leur générosité présente, leurs dispositions volontaires à se sacrifier sont ce que Dieu approuve et c'est ce qui leur vaudra la gloire à venir.

Au temps présent toute infidélité dans l'emploi de choses qui ont relativement peu de valeur signifierait aussi infidélité à l'égard des grands biens à venir. Tout individu qui s'approprie donc, dans un but égoïste, les choses dont il n'est que le dispensateur ne pourra être jugé digne des grands biens à venir ; tous ceux qui se sacrifieront feront ainsi preuve de leur fidélité, de leur loyauté envers Dieu et il leur sera confié bien davantage. Dieu confierait-il les trésors de la vie, de la gloire et de l'honneur à venir à ceux qui maintenant font preuve d'infidélité, d'égoïsme, d'envie et de sentiments intéressés, employant les faveurs terrestres dont ils disposent simplement à des fins égoïstes ? Assurément pas.

Jésus pose la question : « Si vous n'avez pas été fidèles dans ce qui est à autrui, qui vous donnera ce qui est à vous ? » Pour ceux qui suivent Jésus, toutes choses présentes sont à Dieu ; elles appartiennent à Dieu parce que nous les lui avons consacrées, sacrifiées. Les biens à venir nous appartiennent, parce que Dieu nous les a promis, mais sous condition, c'est à dire si nous sommes fidèles et loyaux. Si nous ne sommes pas fidèles dans l'emploi des intérêts que nous avons consacrés à Dieu il ne nous donnera pas, dans un avenir prochain, ce qu'il nous a promis conditionnellement. Si donc nous faisons un mauvais usage de ce qui est consacré à Dieu, si nous remplissons mal notre charge d'intendant, faisant servir ces choses à des satisfactions personnelles, pouvons-nous espérer que Dieu nous accordera ce qu'il a promis aux fidèles seuls ?

SERVIRA-T-ON DEUX MAITRES ?

Il existe deux grandes puissances agissantes (actives) : le mal et le bien ; elles sont connues sous différents noms et sont opposées l'une à l'autre en tous points. Dieu est le bon Maître ; Satan est le mauvais maître. Chacun d'eux a ses représentants et ses intérêts de diverses natures. C'est ainsi que Dieu, son esprit, ses enseignements sont renfermés dans le mot amour ; alors que Satan et ses desseins sont incarnés dans les mots, égoïsme, avidité, Mammon. La chute de l'homme fit perdre à l'humanité l'esprit de Dieu et la maintint sous la domination de Satan pour de longs siècles. Tous sont devenus plus ou moins mauvais. L'esprit d'égoïsme, de cupidité qui conduit à l'iniquité d'une manière générale s'est emparé de notre race à tel point que même après avoir vu ce qui est mal, ce n'est qu'avec beaucoup de peine que ce joug qui repose sur nous peut être rompu. Nous ne faisons pas le bien que nous voudrions.

C'est alors que l'Evangile vint apporter ses propositions : Dieu veut que quelques âmes fidèles soient associées avec Jésus pour répandre les bénédictions divines ; il offre le grand prix du Royaume à ceux qui veulent faire la preuve qu'ils sont animés du véritable esprit de justice. Ce prix est une perle d'une valeur inestimable. Aucune autre considération ne saurait être mise en regard d'une telle chose. Tous ceux qui acceptent sagement l'appel de Dieu se détournent du péché, de l'égoïsme et de toutes les œuvres de la chair et du diable qui leur sont apparentées et dirigent leurs regards vers Dieu, vers l'amour, vers la justice.

Mais il ne suffit pas de faire un pacte avec Dieu, d'abandonner le monde et de marcher sur les traces de Jésus. Il ne suffit pas que Dieu accepte ce pacte d'alliance et engendre du St. Esprit celui qui a suivi ce chemin. Il faut plus que cela ; ce dernier doit non seulement faire voir qu'il préfère le bien au mal dans des conditions équivalentes, mais qu'il est également disposé à perdre tout ce qu'il a pour rester du côté de la justice, du côté de Dieu.

C'est alors que commence l'épreuve, la mise à l'essai. Il cherche à servir Dieu et à gagner la récompense de gloire, d'honneur et d'immortalité dans le Royaume avec Jésus ; mais il s'aperçoit que, dans sa chair, il y a une tendance à regarder en arrière et à apprécier les avantages de Mammon, de l'égoïsme ; c'est cela qui amène la grande bataille. L'un ou l'autre doit vaincre. Outre sa croissance en grâce, en connaissance et en amour, la nouvelle créature en Christ doit se nourrir des encouragements et des promesses de la Bible, sinon le découragement viendra et lui fera renoncer entièrement à toute lutte contre le monde, la chair et le diable.

Le Seigneur a promis que sa grâce suffirait aux fidèles dans tous leurs besoins. Selon sa parole nous ne sommes que poussière ; il se souvient de notre structure charnelle, il sait que nous ne pouvons faire ce que nous aimerions. Il exige néanmoins que nous fassions tout ce qui est en notre pouvoir, nous donnant l'assurance que, pour atteindre ce but, sa grâce nous suffira, c'est-à-dire qu'il comblera toutes nos lacunes.

Dans la leçon qu'il nous donne, Jésus nous avertit que notre choix doit être définitif, et qu'il ne saurait être question de servir à la fois Dieu et Mammon. Plus nous serons fidèles à l'un, plus nous serons infidèles à l'autre. C'est donc à nous qu'il appartient de choisir le

service de Dieu en le considérant comme notre plus grand privilège et la récompense qui lui est attachée comme la plus grande de toutes les récompenses, et elle est éternelle.

En définitive, presque tout dépend du degré de notre foi. Si nous avons foi en Dieu, en ses promesses de grandes récompenses, si nous avons foi dans la promesse que notre Sauveur nous accordera sa grâce et son appui dans toutes nos détresses, il nous sera alors entièrement possible de combattre le bon combat et de recevoir la couronne que le Seigneur tient en réserve pour tous ceux qui l'aiment par-dessus tout.

LÉVITIQUE, chapitres 9 et 16.

Selon toute apparence, nous n'avons pas réussi à nous faire comprendre entièrement au sujet des enseignements de ces deux chapitres; nous disions dans les « Figures du Tabernacle » que ces deux chapitres décrivent les sacrifices du jour d'expiation et c'est ce qui a été mal compris. Nous ne voulons pas dire que les deux cérémonies décrites avaient lieu le même jour d'expiation. Nous pensons que ce qui correspond à ces deux cérémonies symboliques, dans la réalité, eut lieu au même moment dans le jour d'expiation véritable, c'est-à-dire dans l'âge de l'Evangile.

Le récit du neuvième chapitre a trait à la consécration des sacrificateurs. La cérémonie qui est décrite montre la consécration d'Aaron et elle devait être renouvelée pour chaque sacrificateur qui parvenait à la dignité de souverain sacrificateur; cette cérémonie devait donc être renouvelée seulement à la mort d'un souverain sacrificateur, lors de l'investiture de son successeur. Ainsi donc, cette cérémonie pouvait avoir lieu plusieurs fois la même année au cas où plusieurs souverains sacrificateurs seraient décédés à bref intervalle au cours de cette année-là; d'autres fois cette cérémonie (Lévit. 9) pouvait ne pas avoir lieu pendant plusieurs années; c'est ainsi qu'Aaron vécut près de quarante ans après avoir été élevé à ce ministère et ce service de consécration ne devait pas être renouvelé avant que son fils Eléazar devînt souverain sacrificateur; par contre, le jour d'expiation décrit dans le seizième chapitre se répétait chaque année. Les analogies existant entre les deux cérémonies sont marquées par les sacrifices qui consistaient, dans les deux cas, en un taureau et un bouc. Ce qui correspond dans la *réalité* à ces deux cérémonies symboliques, c'est un *même* sacrifice, le taureau représentant le Souverain Sacrificateur et le bouc la sacrificature inférieure, car Jésus mourut une fois et non deux fois; c'est pourquoi, dans chaque cas, la mort du taureau est l'image du sacrifice unique de Jésus. D'autre part, l'Eglise ne meurt qu'une fois, c'est pourquoi le sacrifice du bouc, dans les deux cas, représente la mort de l'Eglise formée des membres du véritable sacerdoce, sous l'autorité de leur grand Souverain Sacrificateur.

Pourquoi donc ces deux images, demandera-t-on?

Parce que la mort de Jésus se présente sous deux aspects, celle de l'Eglise également. C'est seulement par leur mort à la nature terrestre que Jésus et l'Eglise purent atteindre à la nature céleste, à la dignité de la sacrificature royale et recevoir les qualifications nécessaires pour l'œuvre du Messie. C'est pourquoi, même si le monde n'avait pas eu besoin d'être racheté du péché, le Souverain Sacrificateur aurait dû accomplir le même sacrifice pour obtenir sa haute position, et la sacrificature inférieure aurait du faire de même. D'un autre côté, l'humanité soumise au péché avait besoin d'être rachetée, l'expiation pour le péché aurait été nécessaire avant que l'œuvre du rétablissement pût se poursuivre, cela d'une manière entièrement indépendante de l'élévation de Christ et de l'Eglise à la nature céleste.

Ainsi donc, les « meilleurs sacrifices » du Messie servent à deux buts distincts et néanmoins importants; il était nécessaires que Jésus et ses disciples dussent souffrir pour entrer dans leur gloire, le chapitre 9 du Lévitique nous le montre. Il était également nécessaire qu'un sacrifice fût offert pour l'humanité afin de lui permettre de recevoir les bénédictions du rétablissement ce qui nous est montré dans le chapitre 16 du même livre. Nous répétons donc que les sacrifices décrits dans Lévit. 9 et ceux décrits dans Lévit. 16 sont des sacrifices identiques accomplis dans le même jour d'expiation véritable, c'est-à-dire dans l'âge de l'Evangile.

Questions béréennes sur les « Etudes des Ecritures ». — VOLUME III. — CHAPITRE VI.

14 Juin

141° Laquelle des paraboles de notre Seigneur fait voir le changement survenu dans le caractère de l'œuvre? P. 24, § 7, les 13 premières lignes.

142° Expliquer en détail la parabole du filet. P. 25, de la 3me ligne à la 20me.

143° Faire ressortir l'analogie existant entre cette parabole et celle du blé et de l'ivraie. P. 25, § 1.

144° Le filet devait-il capturer tout le poisson de la mer? Quelle fut la signification symbolique du filet ramené au rivage? Quel est l'agent qui opère l'appel et fait le travail de séparation? P. 25, § 2.

145° En considérant ce qui précède comment ceux que le Maître a instruits devront-ils changer leurs précédentes méthodes d'accomplir leur ministère? P. 25, § 3.

21 Juin

146° Quel est le message qui attire le blé et repousse l'ivraie? P. 25, § 4.

147° Quand la moisson sera terminée quelles seront les expériences des semeurs et des moissonneurs? Pourquoi le travail de la moisson doit-il être activé? — Amos 9:13, P. 25, 5, 6.

148° Pourquoi la soixante-dixième semaine de la faveur d'Israël fut-elle si exactement marquée au commencement, au milieu et à la fin? Que se passe-t-il en l'an 29 de notre ère dans la moisson juive et quelle en est la partie correspondante dans la moisson de l'âge de l'Evangile? Que vit-on au milieu de cette semaine d'alliance (en l'an 33) et quel en est le parallèle actuellement? A qui la seconde moitié de la semaine symbolique de faveur (trois ans et demi depuis l'an 33 jusqu'à l'an 36) fut-elle consacrée et quel est le fait correspondant de la moisson évangélique? P. 25, § 7, 8, 9, 10, et P. 244, § 2, 3 (Ch. 4).

149° En quoi consistaient les faveurs respectives des moissons juive et évangélique? et quand chacune se termina-t-elle? P 26, § 1, les 15 premières lignes.

150° Quel appel fit suite à la faveur des Juifs? Pourquoi les Juifs ne s'aperçurent-ils pas clairement que leur faveur était supprimée? P. 26, § 1, depuis la 15me ligne à la fin.

28 Juin

151° Quel est le fait qui vint se juxtaposer à l'arrêt de l'appel général en 1881? Pourquoi ce *changement* ne fut-il pas remarqué par l'Eglise dans son ensemble? P. 26, § 2.

152° Quels sont ceux qui peuvent annoncer et expliquer le *haut appel?* Quelle est leur situation relativement à une prolongation de l'appel? P. 26, § 3, 4.

153° Bien que l'appel général ait cessé, est-ce que la porte a été fermée? Pourquoi la porte reste-t-elle ouverte bien que l'appel soit terminé? P. 26, § 5.

154° De quelle manière la fin de l'appel en 1881 eut-elle une influence sur ceux qui étaient déjà devenus des serviteurs consacrés de Dieu? P. 26, § 6.

155° Le fait que, récemment, quelques personnes sont arrivées à une claire connaissance des grandioses et précieuses promesses de Dieu à ses fidèles serviteurs, est-il une preuve que ces derniers ne furent pas appelés et acceptés auparavant comme coureurs dans la course pour le grand prix? P. 26, § 7.

5 Juillet

156° Quelle est la preuve que la durée de l'épreuve de ceux qui sont appelés n'est pas encore terminée? P. 26, § 8.

157° Quand toutes les vierges sages auront été reconnues fidèles et la porte fermée, quel effet cela aura-t-il sur les vierges folles? P. 27, § 1, les 19 premières lignes.

158° Comprenant que la porte reste toujours ouverte quelle doit être l'attitude des consacrés? P. 27, § 1, depuis la 19me ligne à la fin.

159° Quelle est la situation des consacrés actuels qui, lors de la fin de l'appel en 1881, non seulement n'étaient pas consacrés, mais même étaient ennemis de Dieu? P. 27, § 2, 3.

160° Comment les preuves de l'engendrement de l'Esprit peuvent-elles servir à encourager ceux qui forment cette classe? P. 27, § 4.